



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
« THÉÂTRES DE BOURBON », 13 AOÛT 2025, 14H, À VEAUCE**

Participants :

17 Personnes présentes physiquement : Pierre DEUSY (Président), Elliot MARKS (Vice-Trésorier), Marion BYRNE (CA et Musée James Joyce), Solange de l'ESTOILLE (CA), Bruno de l'ESTOILLE, Christine et Xavier de FROMENT, Marie-Elisabeth LECA, Serge des LIGNERIS, Isabelle et Christian BERTRAND, Soizick ROCHE-JAGU, Odette et Régis TARDY, Isabelle MICHEL, Marcelle DESSALE, et Olivier DEUSY

6 Personnes présentes par téléconférence: Isabelle DELATTRE (Trésorière), Bernard LEFEBVRE (CA), Sibylle et Arnaud de MONTLAUR, et deux autres membres non-identifiés (Nicole et Ni).

3 Personnes représentées : Par Pierre Deusy : Martine RONCIGLI, par Marion Byrne : Odile REVERET et par Isabelle Delattre : Serge NOVARETTI.

Soit un total de 24 membres identifiés ayant droit de vote lors de l'assemblée.

Points à l'Ordre du jour de l'AG ordinaire du 13 août 2025, 14h au manoir des Noix, à Veauce (3 rue de la forêt, 03450)

1/ approbation du PV de l'AG du 4 janvier 2025 (pj à la convocation) :

Adopté à l'unanimité.

2/ approbation de la nomination par le CA du 22 avril 2025 d'Isabelle Delattre comme trésorière en remplacement d'Elliot Marks, qui devient trésorier-adjoint :

Adopté à l'unanimité.

3/ Point d'information sur l'état des comptes de l'association (les comptes 2024 et le budget 2025 ayant été votés le 4 janvier), suite à quelques 16,000 euros de déficit de subvention par rapport au budget initial, et aux perspectives encore plus sombres pour 2026.

Sans vote.

Les principaux éléments du budget prévisionnel 2025 sont brièvement rappelés et un premier bilan de l'édition en cours est partagé.

Les premières estimations indiquent que le festival atteindra son objectif de 3600 spectateurs (avec une jauge moyenne de 80 billets payants auxquels s'ajoutent 4 billets gratuits).

Si les subventions se situent bien en deçà des prévisions (on a reçu un peu moins de 10.000 euros mais tout n'a pas encore été versé) les chiffres de recettes sont très encourageants. Ces dernières devraient se situer autour de 55.000 euros (dont environ 31.000 issus des différentes caisses et près de 24000 provenant des réservations sur BAM). S'ajoutent à cela les cotisations versées par virements ou chèques ou encore via HelloAsso (total : environ 4500 euros).

4/ Retour du président sur l'édition 2025 et point d'information sur les nouvelles orientations
Discussion sans vote.

Sans subventions, le festival est structurellement déficitaire (les 20 % de billetterie qui vont au festival permettent de payer les régisseurs et dans le meilleur des cas une partie des dépenses courantes, mais ni les investissements, ni les indemnités aux comédiens, ni les garanties de recettes aux troupes). Tout le monde est d'accord sur le fait que des mesures drastiques s'imposent pour limiter le déficit prévisible (y compris et d'abord en cas de conditions météo défavorables).

Un très large consensus s'est fait jour au cours du tour de table et des discussions sur les points suivants :

a/ Réduction du nombre de représentations, qui passeront de 46 à 27 (ou 28).

b/ Réduction du nombre de lieux, de huit à six, en privilégiant les lieux ayant attiré les plus grosses jauges cette année, et en prévoyant six représentations dans les trois premiers et trois représentations dans les autres (l'éventuelle 28^e représentation se faisant à Veauce qui en aurait alors sept).

c/ Augmentation de cinq à dix euros de la cotisation 2026 et abandon du demi-tarif à partir du troisième passage.

d/ Augmentation de 25 à 30 euros du prix du passe.

e/ Révision de la garantie de recette pour les troupes, qui serait plus nettement différenciée en fonction du nombre de comédiens : sera dorénavant garantie une moyenne de recette de 500 euros pour les seuls en scène, 750 pour les distributions de 2 ou 3 comédiens, 1000 euros pour 4 comédiens et plus.

f/ Suppression des indemnités de 300 euros max pour le transport de décor.

La question du pricing a été évoquée par un grand nombre de participants, et si tout le monde est d'accord sur le fait qu'on doit chercher des pistes pour augmenter nos recettes au-delà des mesures a/ à f/ supra, aucun consensus n'est apparu sur ce point, certains étant fermement opposés à une augmentation du prix du billet (tant pleine tarif que tarif réduit), d'autres proposant une augmentation de 2 euros ou 2,50 euros.

Une seule personne s'est opposée à la suggestion de faire payer à ceux qui font des réservations en ligne le coût réel de ce service (pris en charge par le festival en 2025), voire de le majorer.

Sur les indemnités forfaitaires versées aux comédiens, la limitation proposée par le Président à 100 euros par comédien (et seulement pour eux, avec un maximum de 10 indemnités par spectacle), pour solde de tous comptes au titre des frais de bouche et de transport, a suscité une forte réserve de la part d'un seul participant.

Comme chaque année, la question de la communication et du mécénat a suscité plusieurs interventions, et quelques propositions concrètes (stage d'un BTS, création d'une catégorie de grands mécènes...). Toutefois il a été souligné que la mise en œuvre concrète de nouvelles mesures dans ce domaine se heurte à de réelles difficultés.

5/ Mandat au CA pour décider du scénario choisi pour 2026 (vote)

L'AG a pris note du consensus qui a émergé lors de la discussion sur les points a) à f) et adopté à l'unanimité le mandat donné au CA pour réfléchir aux autres points abordés et prendre les décisions qui s'imposent préalablement à la rédaction, d'ici septembre-octobre, des contrats pour la saison 2026 (indemnités). Les autres points en suspens (pricing, communication, partenariat, mécénats) feront éventuellement l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale ordinaire de début janvier.

6/ renouvellement du CA :

Le renouvellement jusqu'au 13 août 2028 des mandats de Pierre Deusy (président et directeur artistique) et Elliot Marks (trésorier adjoint) ont été adoptés (à l'unanimité pour le premier, à l'unanimité moins sa propre abstention pour le second).

Les autres membres du CA restent :

Solange de l'Estaille, membre (jusqu'au 4 janvier 2028), Bernard Lefebvre, membre (jusqu'au 6 janvier 2027), Isabelle Delattre, trésorière (jusqu'au 4 janvier 2028) et Marion Byrne, membre (jusqu'au 14 août 2026).

Aucun autre point divers n'ayant été soulevé, le Président a clôturé l'AG.

Fait à Veauce ce 17 août 2025 :

La Trésorière, Isabelle Delattre

Le président, Pierre Deusy :

